

Lire cet email dans mon navigateur



commune de  
**PENTHAZ**



# BIATHLON

2 SPORTS, 1 DÉFI !

## 1. COURSE

VITESSE, ENDURANCE  
ET DÉPASSEMENT !



## 2. LANCER DE FLÉCHETTES

CALME, PRÉCISION  
ET CONCENTRATION !



2 EN 1



SAMEDI  
**30 MAI**  
À 15H



SALLE DE GYM  
DE PENTHAZ,  
LA LÉCHIRE



DÈS  
**10 ANS**



INSCRIPTION  
INDIVIDUELLE

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR  
[duelintercommunalcoop.ch](http://duelintercommunalcoop.ch)



Commune de Penthaz

Administration communale  
Rue du Vieux Collège 7  
1300 Penthaz  
021 812 71 81

Horaires :

Dimanche : 15h00 - 19h00  
Mardi : 8h00 - 12h00  
Jeudi : 8h00 - 12h00  
Vendredi : 17h00 - 19h00

# TOURNOI DE PÉTANQUE

PLACE À LA PRÉCISION  
ET À LA COMMUNAUTÉ!

Vous recevez cette newsletter sur [www.penthaz.ch](http://www.penthaz.ch) avec l'adresse [napa7103@gmail.com](mailto:napa7103@gmail.com).  
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.

present by infomaniak



DÈS 10 ANS

 <b>DIMANCHE 31 MAI</b> À 13H30	 <b>TERRAIN DE PÉTANQUE DE PENTHAZ</b> (DERRIÈRE LA BUVETTE DU FOOT)	 <b>1 INSCRIPTION = 1 ÉQUIPE</b> DE 2 JOUEURS	 <b>ESPRIT D'ÉQUIPE, FAIR-PLAY ET BONNE HUMEUR</b> AU RENDEZ-VOUS !
---------------------------------------	--	---	---

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR [duelintercommunalcoop.ch](http://duelintercommunalcoop.ch)

## Entraînement découverte - Foot Féminin

Au terrain de Penthaz : 3 juin 2026



# ENTRAÎNEMENTS DÉCOUVERTE



**VIENS ESSAYER LE FOOTBALL FÉMININ**

**AMBIANCE CONVIVIALE ET BIENVEILLANTE**

**Terrain de Bussigny - 6 mai - 18h30 à 20h**

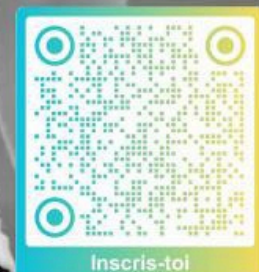
**Terrain de Penthaz - 20 mai - 16h30 à 18h**

**Terrain de Bussigny - 27 mai - 16h30 à 18h**

**Terrain de Penthaz - 3 juin - 18h30 à 20h**



**INFOS & CONTACT :**  
**079 129 72 73**  
**ANAIS.COELHO@FCVENOGE.CH**



Inscris-toi

Classé comme organisme de quarantaine (organisme nuisible particulièrement dangereux aux végétaux), le scarabée japonais peut causer d'importants dégâts aux plantes cultivées, sauvages et ornementales : tout soupçon de sa présence sur le territoire doit être signalé au plus vite.



**1 Sa taille (environ 1 cm) :**  
plus petit qu'une pièce de 5 centimes !



**2 Ses couleurs :**  
- tête et thorax vert métallique  
- dos (élytres) couleur cuivre



**3 Abdomen :**  
- 5 petites touffes de poils blancs de chaque côté  
- 2 plus grosses touffes à l'extrémité

Cet insecte se déplace naturellement d'environ une dizaine de kilomètres par an. Il est aussi susceptible de parcourir des distances beaucoup plus importantes en faisant l'«autostoppeur», en profitant des différents véhicules. Soyez vigilants si vous vous déplacez de zones de forte présences au Canton de Vaud (**Italie du Nord, Slovénie, Tessin et Valais**).

Les adultes apparaissent en été (de juin à septembre) et se nourrissent des feuilles, fleurs et fruits. Après l'accouplement, les femelles pondent leurs œufs dans le sol, préférentiellement dans des zones humides, ce qui fait des pelouses et gazons bien irrigués un site idéal pour leur reproduction.

Les larves vivent sous terre (entre août et mai) où elles se nourrissent surtout des racines de graminées. Elles passent l'hiver dans le sol, puis se transforment en adultes au printemps suivant, après leur pupaison, bouclant ainsi leur cycle annuel.



En 2025, suite aux premières captures sur le territoire cantonal, trois périmètres de lutte (PL) ont été délimités dans le canton, pour lesquelles des décisions de portée générale (DPG) ont été émises. Retrouvez la carte des PL via le code QR.

## Périmètres de lutte et restrictions

Le périmètre de lutte comprend :

- un **foyer d'infestation**, zone d'alimentation et de ponte, dans un rayon de 1 km autour des captures
- et une **zone tampon** de protection s'étendant 5 km au-delà.

Des mesures pour freiner la propagation y ont été mises en place et feront l'objet d'une surveillance accrue par le canton pendant au minimum trois ans.

Pour plus d'informations sur les mesures, veuillez consulter notre site internet sur [Inspectorat phytosanitaire>Scarabée japonais](#) ou contacter votre commune.

Tout cas suspect peut être annoncé via ce QR code ou à l'adresse : [popillia.dgav@vd.ch](mailto:popillia.dgav@vd.ch).



	Foyer d'infestation	Zone Tampon	
<b>Du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre</b>			
Interdiction d'arrosage	X		<b>Autorisé :</b> Massifs de fleurs/ Plantes en pots/ Arrosage goutte à goutte/ Maraichage/ Jardins familiaux/ Etc. <b>Interdit :</b> Pelouses privées et publiques/ Gazons/ Terrains de sport/ Etc.
Déplacement des déchets verts	X	X	Sans information particulière de votre Commune, la prise en charge reste inchangée.
Surveillance	X		Il est recommandé, si vous possédez un jardin, de surveiller la présence de scarabée et d'informer le Canton en cas de détection.
<b>Toute l'année</b>			
Déplacement de terre	X		Il est interdit de déplacer la terre, excepté avec une demande de dérogation (Voir fiche 3 Gestion des déplacements de terre sur le site : Inspectorat/ DGAV).
Déplacement de plantes en pots (> 30 cm)	X		Il est interdit de déplacer les pots de plante en pots de >30cm hors du foyer d'infestation si l'une des mesures de lutte de l'annexe 3 (DPG) n'est pas remplie.





## **Prestations abusives à domicile**

Ce type d'arnaque vise principalement les personnes âgées. Les faux prestataires proposent des services d'entretien (vitres, façade, toits, volets, ...), souvent à des prix très élevés. Le plus souvent, les escrocs empochent l'argent sans réaliser le service, mais ils peuvent également le réaliser sans que la prestation ne corresponde à ce qui était convenu au départ, tout en occasionnant des dégâts environnementaux en raison de l'utilisation de matériaux nocifs. De plus, ils peuvent exercer des pressions sur les victimes pour qu'elles paient plus cher que le devis initial. Vous trouverez tous nos conseils pour vous protéger de cette arnaque dans notre article.

### **Quelles sont les principales arnaques à domicile ?**

Avec les beaux jours, les offres de services à domicile, telles que les nettoyages de façades, toits et volets, se multiplient. Ce sont souvent des individus itinérants qui proposent ces services. Pour gagner la confiance de leurs victimes, ces escrocs utilisent des véhicules avec des plaques d'immatriculation suisses.

Elles et ils ciblent principalement les personnes âgées et leur proposent des tapis ou des services d'entretien à des prix exorbitants. Dans un premier scénario, les escrocs empochent l'argent du service sans le réaliser. Mais il se peut que les escrocs effectuent le travail. Il est souvent de mauvaise qualité et ne correspond pas à ce qui était convenu. Dans certains cas, le devis initial paraît relativement raisonnable, mais une fois les travaux terminés, les auteurs et auteures exercent une pression sur leurs proies en exigeant des montants démesurés.

De plus ces travaux peuvent endommager l'environnement, par exemple en causant de la pollution à l'eau de Javel.

### **Conseils :**

- Accueillez uniquement des ouvrières et des ouvriers ayant pris rendez-vous avec vous par avance.
- Acceptez uniquement les offres de services de la part d'entreprises reconnues que vous avez préalablement sollicitées.
- Comparez l'offre des prétendus ouvriers avec les prix du marché. Si la différence est trop significative, méfiez-vous.
- En cas de doute, demandez les coordonnées de l'entreprise et vérifiez-les immédiatement.
- Évitez de discuter avec ces individus, car elles et ils cherchent à vous distraire.
- Verrouillez toujours la porte de votre domicile, que vous soyez là ou non.
- Conservez seulement une petite quantité d'argent et peu d'objets de valeur chez vous.

En cas d'offre suspecte, notez tous les détails et contactez la police au 117.

# VIDE- DRESSING VIDE- GRENIER

NOUVEAU  
A  
PENTHAZ

# 07 juin

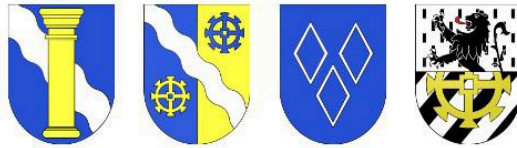
Dimanche  
9h30 – 16h00  
PENTHAZ  
Salle de la Léchire

Parking – Entrée libre – Buvette & snacks

Infos et inscription : [vdetvg@gmail.com](mailto:vdetvg@gmail.com)

Venez-nous rendre visite  
et faire de bonnes affaires !





## ***Soirée estivale au Local des Jeunes***

Chers Parents des Jeunes fréquentant le Local,

Voici quelques informations de cette soirée dédiée à vos enfants :

**Lieu :** Le local des Jeunes de Penthalaz

**Date :** Le vendredi 12 juin 2026

**Heure de début :** 19h00 - **Heure de fin :** 21h30 – 22h00

**Le local des jeunes**  
Place centrale 4  
1305 Penthalaz  
Tél: 021/863.20.56

Le but de cette soirée est de passer un bon moment avec les jeunes, de favoriser les échanges et la convivialité, autour de jeux et de discussions, sans jeux vidéo ni téléphone. Ces soirées ont pour objectif de créer une cohésion entre les jeunes et de partager des moments de rire et de bonne humeur tous ensemble.

Deux autres soirées du même type seront organisées durant l'année.

Aucun âge minimum n'a été fixé pour y participer (hormis l'âge légal pour venir au Local, fixé à 9 ans). Nous souhaiterions donc obtenir votre autorisation pour accueillir vos enfants.

Un repas sera également préparé pour cette occasion : pas d'inquiétude, vos enfants dîneront avec nous.

Vous pouvez venir chercher vos enfants à tout moment au Local, notamment s'ils restent jusqu'à la fin de la soirée.

Pour les plus jeunes, sauf autorisation écrite de votre part, nous ne les laisserons pas repartir seuls aussi tard. Pour les enfants âgés de 9 à 13 ans, nous préférons, pour leur sécurité, qu'un adulte vienne les chercher.

Nous vous demandons également votre accord pour prendre des photos lors de la soirée et les publier dans un article du journal *Le Cancanier*, où vos enfants pourraient apparaître. Ces photos ne seront diffusées que dans *Le Cancanier* ou éventuellement dans un autre journal local des quatre communes. Elles ne seront pas publiées sur les réseaux sociaux ni transmises à des tiers. L'article aura pour but de présenter aux habitants, et particulièrement aux jeunes, les activités spéciales et les moments de partage vécus ensemble.

Nous espérons accueillir de nombreux jeunes et nous réjouissons à l'idée de passer d'excellents moments en leur compagnie !

**La réponse est à rendre au plus tard pour le 6 juin 2026 - Merci**

Par écrit grâce à la feuille jointe qui est à rendre aux animatrices du Local ou par mail avec toutes les réponses à cette adresse : [sarah.trocchio@penthalaz.ch](mailto:sarah.trocchio@penthalaz.ch)

---

### **Agenda et événements :**

La vie de notre commune est rythmée de nombreux événements, manifestations, expositions et activités qui égaient joyeusement le quotidien des Tarteuses et Tarteux.

- 1er au 31 mai : Duel intercommunal Suisse.Bouge

- 7 juin : Vide-Dressing - Vide-Grenier - Penthaz, Léchire

- 12 au 14 juin : Fête des Tartreux - Penthaz, Léchire

- 1er août : Fête nationale - Penthalaz

---